

La place du mort

Chateaubriand et sa « Préface testamentaire »

Jacob Lachat
Université de Lausanne

M. de Chateaubriand a lu ses Mémoires sans nous : eh bien ! cependant, nous savons assez de ces Mémoires pour pouvoir en parler ; nous en avons assez entendu parler par celui-ci qui est un homme de sang-froid, par celui-là qui est un poète, par tous ceux qui les ont entendus, pour que nous puissions, à l'aide de ces notes éparses et surtout à l'aide des œuvres de M. de Chateaubriand, reconstruire quelques passages de ce grand ouvrage inédit, monument d'airain et d'or, que l'auteur laisse après sa mort pour lui servir à la fois d'oraison funèbre, d'épithaphe et de préface.

Jules Janin¹

Le 15 mars 1834, Chateaubriand fait paraître dans la *Revue des Deux Mondes* un court article de six pages intitulé « Mémoires d'outre-tombe. Préface testamentaire ». Ce texte célèbre, souvent cité par la critique, figure aujourd'hui parmi les appendices de l'édition des *Mémoires d'outre-tombe* établie par Jean-Claude Berchet². Il s'agit d'une des premières annonces officielles de la publication posthume de l'autobiographie de Chateaubriand, celle qui lui donne du même coup son titre définitif³. C'est un texte où la question de la mort côtoie partout celle de la mémoire et de l'histoire. Chateaubriand y expose les désarrois d'un *moi* tourmenté par sa propre fin, mais aussi par sa manière d'écrire « l'épopée de [son] temps ». C'est aussi un texte programmatique, qu'il est possible de lire, selon les termes de Jules Janin cités en exergue, comme une oraison funèbre, une épithaphe et la préface d'un livre à venir, d'un livre-tombeau, où l'écrivain s'invente la place du mort dans l'histoire.

Pourquoi Chateaubriand choisit-il de publier cette « Préface testamentaire » dans la *Revue des Deux Mondes*, qui se veut à l'époque une revue savante ? Et en quoi ce choix peut-il éclairer la dimension historique des *Mémoires d'outre-tombe* ? Ce sont ces deux questions – qui contrastent quelque peu avec la gravité du sujet – que je voudrais examiner dans cet article. Il s'agira d'examiner la posture que l'écrivain affiche dans son texte, en la comparant

¹ Jules Janin, « Les Mémoires de Chateaubriand », *Revue de Paris*, vol. 3, mars 1834, p. 69.

² *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, LGF, « La Pochothèque », 2003, vol. 1, p. 1537-1543.

³ Dès le milieu des années 1820, Chateaubriand entre dans une véritable campagne de promotion de ses « mémoires ». Il évoque le projet des *Mémoires de ma vie* dans la Préface générale des *Œuvres complètes* (1826) et dans l'Avant-propos de *Voyage en Amérique* (1827).

avec celle d'historiens qui contribuent régulièrement à la *Revue des Deux Mondes*. Il me semble en effet que ce qui fait l'intérêt historique de ces six pages tient moins à leur caractère solennel et funèbre, qu'à la place singulière qu'elles occupent face aux travaux de ces historiens. L'hypothèse que j'aimerais défendre est que le choix de la *Revue des Deux Mondes*, comme cadre éditorial de la « Préface testamentaire », est un moyen pour l'auteur de marquer non seulement le caractère exemplaire de sa vie, mais aussi la singularité littéraire de ses *Mémoires* face à une production historiographique en pleine effervescence. Cette hypothèse, comme on va le voir, implique de lire cette préface dans le détail, tout en la resituant dans son contexte de réception.

Exemplarité et singularité : publier dans la *Revue des Deux Mondes*

Dès l'ouverture de sa « Préface testamentaire », Chateaubriand s'attache à présenter le projet des *Mémoires d'outre-tombe*. L'objectif et le plan sont posés d'emblée : l'œuvre posthume retracera le rôle que l'auteur a joué dans les affaires de son temps :

Les *Mémoires* à la tête desquels on lira cette préface embrassent ou embrasseront le cours entier de ma vie : ils ont été commencés dès l'année 1811, et continués jusqu'à ce jour. Je raconte dans ce qui est achevé, et raconterai dans ce qui n'est encore qu'ébauché, mon enfance, mon éducation, ma première jeunesse, mon entrée au service, mon arrivée à Paris, ma présentation à Louis XVI, le commencement de la révolution, mes voyages en Amérique, mon retour en Europe, mon émigration en Allemagne et en Angleterre, ma rentrée en France sous le consulat, mes occupations et mes ouvrages sous l'empire, ma course à Jérusalem, mes occupations et mes ouvrages sous la restauration, enfin l'histoire complète de cette restauration et de sa chute⁴.

Vaste programme, donc. La première moitié de la préface s'organise ainsi comme un recensement des actions que Chateaubriand a accomplies au cours de sa vie. Elle dresse du mémorialiste le portrait d'un acteur à la fois central et pluriel des événements qui ont secoué la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e. Un procédé rhétorique s'y impose assez vite par l'énumération de ces événements, mais aussi par la reprise d'un passé composé insistant :

J'ai rencontré presque tous les hommes qui ont joué de mon temps un rôle grand ou petit à l'étranger et dans ma patrie, depuis Washington jusqu'à Napoléon [...]. J'ai fait partie du triumvirat qui n'avait point eu d'exemple [...]. J'ai traversé successivement les années vides de ma jeunesse, les années si remplies de l'ère républicaine, des fastes de Bonaparte et du règne de la légitimité.

J'ai exploré les mers de l'ancien et du Nouveau-Monde et foulé le sol des quatre parties de la terre. Après avoir campé sous la hutte de l'Iroquois et sous la tente de l'Arabe [...]; après avoir subi la pauvreté, la faim, la soif et l'exil, je me suis assis, ministre et ambassadeur, brodé d'or, bariolé d'insignes et de rubans à la table des rois, aux fêtes des princes et des princesses, pour retomber dans l'indigence et essayer la prison.

J'ai été en relations avec une foule de personnages célèbres dans les armes, l'église, la politique, la magistrature, les sciences et les arts. [...] J'ai porté le mousquet du soldat,

⁴ François-René de Chateaubriand, « Préface testamentaire », *Revue des Deux Mondes*, 1834, t. 1, p. 635.

le bâton du voyageur, le bourdon du pèlerin : navigateur, mes destinées ont eu l'inconstance de ma voile ; alcyon, j'ai fait mon nid sur les flots.

Je me suis mêlé de paix et de guerre ; j'ai signé des traités, des protocoles, et publié chemin faisant de nombreux ouvrages. J'ai été initié à des secrets de partis, de cour et d'état : j'ai vu de près les plus rares malheurs, les plus hautes fortunes, les plus grandes renommées. J'ai assisté à des sièges, à des congrès, à des conclaves, à la réédification et à la démolition des trônes. J'ai fait de l'histoire, et je pouvais l'écrire⁵.

La liste – un peu lassante – des faits accomplis ne suit pas la chronologie de la vie. Elle juxtapose des bribes biographiques comme autant d'éléments d'un ensemble disparate. Chateaubriand se forge une image édifiante de témoin privilégié de son temps, et il utilise pour ce faire les ressources du discours épideictique, notamment l'asyndète : figure d'accumulation par suppression des liens de causalité, figure de l'emphase et de la grandiloquence. Comme tout homme qui se prétend illustre, Chateaubriand emploie donc les moyens rhétoriques nécessaires pour proclamer sa posture d'*écrivain dans l'histoire*. Cette posture apparaît déjà dans la « préface générale » des *Œuvres complètes* chez Ladvocat, au moment où l'auteur annonce qu'il est en train de préparer les « Mémoires de [sa] vie » :

Les ouvrages que je publie seront comme les preuves et les pièces justificatives de ces Mémoires. On pourra y lire d'avance ce que j'ai été, car ils embrassent ma vie entière. Les lecteurs qui aiment ce genre d'études rapprocheront les productions de ma jeunesse, de celles de l'âge où je suis parvenu : il y a toujours quelque chose à gagner à ces analyses de l'esprit humain⁶.

Déclaration célèbre, maintes fois commentée⁷, à laquelle l'auteur ajoute une remarque cruciale :

Mes ouvrages, qui sont une histoire fidèle des trente prodigieuses années qui viennent de s'écouler, offrent encore auprès du passé des vues assez claires de l'avenir : j'ai beaucoup prédit, et il restera après moi des preuves irrécusables de ce que j'ai inutilement annoncé⁸.

Les *Œuvres complètes* s'inscrivent dans un projet d'écriture de l'histoire dont la « préface générale » expose la teneur. Il s'agit de réunir les écrits produits tout au long d'une vie, du moins les écrits qui comptent aux yeux de l'auteur, et d'en faire tout ensemble les traces d'un passé mouvementé et les indices d'événements non encore advenus. Bref, l'édition est censée nous apparaître comme un regroupement de documents historiques – une collection. Elle acquiert ainsi une double fonction, patrimoniale et prémonitoire : elle offre une « histoire fidèle » d'un passé récent et des « vues assez claires de l'avenir ».

⁵ *Ibid.*, p. 636-637.

⁶ *Œuvres complètes*, Paris, Ladvocat, 1826, t. XVI, p. xv.

⁷ Voir par exemple : Jacques Dupont, « Sur "l'art de citer" dans la quatrième partie des *Mémoires d'outre-tombe* », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1998, n° 1, p. 59-66 ; Antoine Compagnon, « Poétique de la citation », in J.-C. Berchet et Ph. Berthier (éd.), *Chateaubriand Memorialiste. Colloque du cent cinquantième (1848-1998)*, Genève, Droz, 2000, p. 235-249 ; J.-C. Berchet, « Les *Mémoires d'outre-tombe* : une autobiographie "symbolique" », in D. Zanone (dir.), *Le Moi, l'Histoire 1789-1848*, Grenoble, ELLUG, 2005, p. 39-69 ; J.-C. Berchet, « Chateaubriand historien : le statut du document », in J.-M. Roulin et I. Rosi (dir.), *Chateaubriand, penser et écrire l'Histoire*, Saint-Étienne, PUSE, 2009, p. 47-59.

⁸ *Ibid.*, p. xvi.

La « préface testamentaire » prolonge ce projet historiographique des *Œuvres complètes*, mais elle l'enrichit de considérations plus réflexives sur la démarche autobiographique proprement dite⁹. L'argumentaire de Chateaubriand ne vise plus seulement à cataloguer la multiplicité des expériences accomplies tout au long d'une vie. Il insiste également sur la position singulière du mémorialiste dans le cours de l'histoire :

J'ai fait de l'histoire, et je pouvais l'écrire. Et ma vie solitaire, rêveuse, poétique, marchait au travers de ce monde de réalités, de catastrophes, de tumulte, de bruit [...]. En dedans et à côté de mon siècle, j'exerçais peut-être sur lui, sans le vouloir et sans le chercher, une triple influence religieuse, politique et littéraire¹⁰.

De par ses conditions d'existence, Chateaubriand, illustre malgré lui (!), se situerait donc pleinement *dans l'histoire* mais suffisamment *à distance* pour en rendre compte. Cette insistance sur cette double position, à la fois d'implication et de retrait, rejoint toute la justification à l'œuvre dans la « Préface testamentaire ». Elle indique, d'une part, que les *Mémoires d'outre-tombe* se situent au croisement de l'écriture de soi et de l'écriture de l'histoire, et elle souligne, d'autre part, que ces *Mémoires* sont dotés d'un caractère exemplaire :

Si je suis destiné à vivre, je représenterai dans ma personne, représentée dans mes mémoires, les principes, les idées, les événements, les catastrophes, l'épopée de mon temps, d'autant plus que j'ai vu finir et commencer un monde, et que les caractères opposés de cette fin et de ce commencement se trouvent mêlés dans mes opinions. Je me suis rencontré entre les deux siècles, comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où j'étais né, et nageant avec espérance vers la rive inconnue où vont aborder les générations nouvelles¹¹.

Cet extrait décrit la position d'où s'énonce le mémorialiste. C'est surtout la métaphore fluviale qui apparaît ici comme le symbole de cette position. Cette métaphore est bien connue ; elle est omniprésente dans l'œuvre de Chateaubriand et figure presque à l'identique dans la « préface générale » des *Œuvres complètes*¹². Nombre de commentateurs l'ont d'ailleurs utilisée pour décrire le rapport complexe de l'écrivain à l'histoire et au temps. Selon Jean-Pierre Richard, par exemple, cette métaphore serait l'expression d'un déchirement du sujet pris dans le cours l'histoire¹³. Selon François Hartog, elle serait l'indice d'un basculement entre deux « régimes d'historicité », l'ancien et le nouveau, et le symbole

⁹ Voir J.C. Berchet, « Le dernier avatar des *Œuvres complètes* : les *Mémoires d'outre-tombe* », in Patrizio Tucci (dir.), *Chateaubriand, réviseur et annotateur de ses œuvres*, Paris, Honoré Champion, 2010, p. 17-33.

¹⁰ « Préface testamentaire », p. 637

¹¹ *Ibid.*, p. 638.

¹² « Accoutumé de ces bourrasques, dans quelque port que j'arrive, je me regarde toujours comme un navigateur qui va bientôt remonter sur son vaisseau, et je ne fais à terre aucun établissement solide. » Sur l'image du nageur chez Chateaubriand, voir Jean-Claude Bonnet, « Le Nageur entre deux rives : la traversée comme expérience révolutionnaire », in *Bulletin de la Société Chateaubriand*, 1989, n° 32, p. 55-60.

¹³ « L'histoire apparaît à Chateaubriand comme un autre domaine élu de la rupture : l'histoire, certes, qu'il étudie et traverse en écrivain [...], mais plus encore celle qu'il vit, dans laquelle il se trouve directement compromis, comme acteur ou comme témoin. », *Paysage de Chateaubriand*, Paris, Éd. du Seuil, 1967, p. 147.

d'une « brèche du temps » constitutive de la modernité¹⁴. Selon Jean-Claude Berchet, enfin, elle serait le signe d'une « volonté de personnaliser l'histoire », une manière pour l'auteur de se faire le « porte-parole de sa génération », d'en devenir « une sorte de médium »¹⁵. Et en effet, à bien lire la citation, on s'aperçoit que les *Mémoires d'outre-tombe*, dont Chateaubriand présente la teneur, relèvent bien d'un souci d'exemplarité : ils sont le lieu où s'opère le passage du particulier au général, le lieu où le *moi* passe de sa forme intime à sa forme historique. En d'autres termes, ils constituent le point de jonction (ou de friction) entre la mémoire et l'histoire.

À partir de cette citation, il semble donc que nous soyons à même de percevoir l'ambiguïté, voire le paradoxe, qui se joue, dans la « Préface testamentaire », entre autobiographie et historiographie. Chateaubriand se présente comme le témoin de son temps. Ses *Mémoires* sont, en ce sens, *exemplaires* ; ils s'offrent comme le reflet de l'époque. Mais d'un autre côté, l'auteur ne cesse d'affirmer le rôle d'exception qu'il pense incarner dans l'histoire récente. Son œuvre se veut ainsi *singulière*, dans la mesure où elle met en valeur son « influence » sur les événements les plus importants qu'a traversés la France depuis la Révolution. Cette ambiguïté est synthétisée par l'adjectif « testamentaire » utilisé dans le titre de la préface. Étymologiquement, cet adjectif désigne non seulement la « prise à témoin » d'un legs ou des dernières paroles de l'auteur en vue d'une postérité, mais il suggère également la valeur testimoniale de ses mémoires.

Reste toutefois la question des conditions de publication de la préface... Quelles que soient les raisons matérielles qui ont déterminé le choix de la faire paraître dans la *Revue des Deux Mondes*, ce lieu de publication n'est certainement pas anodin, et les informations élémentaires sur la revue suffisent pour s'en convaincre. L'ambition de la *Revue des Deux Mondes* est d'abord politique et morale : le premier numéro de 1829 porte en effet comme sous-titre « Recueil de la politique, de l'administration et des mœurs ». Dès juillet 1830, ce sous-titre s'élargit et devient « Journal des voyages, de l'histoire, de la philosophie, de la littérature, des sciences et des arts ». La *Revue des Deux Mondes* se propose alors d'englober des savoirs divers au sein d'un même recueil ; elle devient, pour utiliser une expression anachronique, une revue *interdisciplinaire*. Entre 1833 et 1834, c'est-à-dire peu avant et peu après la parution de la « Préface testamentaire » de Chateaubriand, cette revue publie de nombreux travaux d'écrivains et d'historiens. On y trouve notamment des articles de Sainte-Beuve, de Sand, de Musset, de Dumas, de Mérimée, de Villemain, de Quinet, etc. On y trouve aussi les *Nouvelles lettres sur l'histoire de France* d'Augustin Thierry et, surtout, les premiers travaux de Michelet sur l'histoire de France. Le 15 juillet 1833, l'historien publie par exemple un extrait de son *Tableau de la France* consacré à la Bretagne ; et le 15 janvier 1834, la leçon d'ouverture de son cours d'histoire moderne à la Sorbonne.

La « Préface testamentaire » se situe dans le voisinage immédiat de ces travaux d'historiens. Chateaubriand en a parfaitement conscience. Au moment où paraît son texte,

¹⁴ *Régimes d'historicité*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », 2012, p. 115.

¹⁵ « Les *Mémoires d'outre-tombe* : une autobiographie “symbolique” », art. cit., p. 59-60.

le 15 mars 1834, il est le contemporain d'une période de transition qui voit naître les grandes institutions des sciences historiques, notamment la Société de l'Histoire de France et le Comité des Travaux Historiques. Il a aussi publié, trois ans auparavant, la préface de ses *Études historiques*¹⁶, qui regroupe tout un ensemble de considérations sur les innovations qui touchent l'histoire (la discipline) depuis le début du XIX^e siècle. Si bien que faire paraître sa « Préface testamentaire » dans la *Revue des Deux Mondes*, c'est en quelque sorte, pour Chateaubriand, une manière de confronter ses *Mémoires d'outre-tombe* aux travaux de ces historiens¹⁷.

Chateaubriand et Michelet : d'une histoire l'autre

C'est du côté de Michelet qu'apparaît le plus manifestement cette confrontation. Chateaubriand connaît les travaux du jeune historien, et sans même chercher des liens d'influences entre les deux auteurs, il semble peu probable qu'il ne les ait pas lus. Autour de 1830, l'auteur est proche de Barante et de Thierry, et sait qu'une jeune génération d'historiens français pose les bases d'une nouvelle manière de concevoir l'historiographie nationale et qu'elle promeut une histoire fondée sur l'érudition et l'esprit scientifique¹⁸. De Michelet, il a très certainement lu ces pages de l'*Introduction à l'histoire universelle*, parues en 1831, qui appellent à une réforme des sciences historiques : « L'humanité, nous l'avons dit, procède éternellement de la décomposition à la composition, de l'analyse à la synthèse. [...] Aujourd'hui la science en est à l'analyse, à la minutieuse observation des détails ; c'est par là seulement que son œuvre peut commencer¹⁹. » Il sait, enfin, et il me semble important de le souligner ici, que les travaux de Michelet cherchent à allier des exigences scientifiques à une conception symbolique du métier d'historien. Il a eu entre les mains, sa correspondance l'atteste, le deuxième tome de l'*Histoire de France*²⁰, paru en 1833, et a

¹⁶ Parue le 23 avril 1831 dans la dernière livraison des *Œuvres complètes*, cette préface avait déjà fait l'objet, le 10 avril 1831, d'un double supplément dans le *Journal des débats*. Il y est question des ouvrages de la jeune génération d'historiens français (Guizot, Thierry, Barante, Thiers, Mignet, etc.).

¹⁷ Chateaubriand connaît bien ces travaux. Il a lu les *Essais sur l'Histoire de France* de Guizot, l'*Histoire des Français* de Sismondi, l'*Histoire des Ducs de Bourgogne* de Barante, les *Lettres sur l'histoire de France* de Thierry et la traduction par Quinet des *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* de Herder. Plusieurs d'entre eux sont ses amis et ses correspondants.

¹⁸ Il ne s'aligne pas sur la fascination de l'érudition et de l'analyse des historiens contemporains, et tend même à s'en moquer, comme en témoigne cet extrait de la préface des *Études historiques* : « Maintenant l'Histoire est une Encyclopédie ; il y faut tout faire entrer, depuis l'astronomie jusqu'à la chimie ; depuis l'art du financier jusqu'à celui du manufacturier ; depuis la connaissance du peintre, du sculpteur et de l'architecte jusqu'à la science de l'économiste ; depuis l'étude des lois ecclésiastiques, civiles et criminelles jusqu'à celle des lois politiques. », Préface des *Études historiques*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Ladvocat, 1831, p. IV.

¹⁹ Jules Michelet, *Introduction à l'histoire universelle*, Paris, Éditions du Seuil (« Points »), 2013 [1831], p. 64.

²⁰ Chateaubriand a découvert les travaux de Michelet à la lecture de son Vico. Le 23 décembre 1833, il remercie l'historien de lui avoir envoyé les deux premiers volumes de son *Histoire de France* : « J'applaudirai sincèrement à vos succès, Monsieur, et je vais m'instruire à la lecture de votre nouvel ouvrage. », *Correspondance générale. Tome IX (1831-1835)*, Paris, Gallimard, 2015, lettre 443. Sur les relations entre les deux écrivains, voir Paule Petitier, *Jules Michelet. L'homme-histoire*, Paris, Grasset, 2006, p. 106-112.

probablement lu dans ce volume la fameuse « vision des archives », véritable morceau de bravoure qui marque le point de départ d'une conception résurrectionnelle de l'histoire :

[Je] ne tardai pas à m'apercevoir dans le silence apparent de ces galeries [les Archives], qu'il y avait un mouvement, un murmure qui n'était pas de la mort. Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers, mais des vies d'hommes de province, de peuples. [...] Tous vivaient et parlaient, ils entouraient l'auteur d'une armée à cent langues que faisait taire rudement la grande voix de la République et de l'Empire. [...]

Et à mesure que je soufflais sur leur poussière, je les voyais se soulever. Ils tiraient du sépulcre qui la main, qui la tête, comme dans le Jugement dernier de Michel-Ange, ou dans la Danse des morts. Cette danse galvanique qu'ils menaient autour de moi, j'ai essayé de la reproduire dans ce livre²¹. »

Cette mise en scène des Archives s'articule sur un imaginaire visuel de la résurrection. La réanimation du passé que prétend opérer Michelet repose sur un ensemble de motifs religieux, chrétiens mais aussi païens. Elle est aussi la représentation d'un pouvoir scientifique de l'historien dans son usage des archives : il s'agit d'une « danse galvanique » qui s'anime autour de l'« auteur ». Dans une analyse très précise de ce passage, Paule Petitier a montré que la position de l'historien face aux Archives est largement sous-tendue par sa propre prise de parole dans l'extrait : Michelet s'adresse aux morts, alors que les morts, eux, ne s'expriment qu'à travers un « murmure ». Cette importance de la parole de l'historien est notamment marquée par l'usage du pronom personnel : Michelet parle en son nom en même temps qu'il fait parler les Archives ; le « je » qu'il utilise est proche de celui du prophète²².

Or il est frappant de constater que le moment où Michelet fait paraître les premiers tomes de l'*Histoire de France* coïncide, à quelques mois près, avec celui où Chateaubriand publie sa « Préface testamentaire ». Cette coïncidence est d'autant plus surprenante que la « vision des archives », qui clôt le deuxième tome, se situe à l'exact opposé de la mise en scène historique de soi que Chateaubriand propose dans sa préface. Cette préface, on l'a vu, est empreinte d'un souci d'exemplarité : Chateaubriand s'y présente comme le témoin et le narrateur d'une époque sur le point de s'éteindre. Mais il faut aussi ajouter que ce souci d'exemplarité, dans la préface, est assimilé littéralement à un « rite d'enterrement » de l'histoire, selon l'expression de Michel de Certeau. Rappelons en effet que Certeau envisage l'écriture de l'histoire dans une logique pragmatique et anthropologique. Selon lui, elle est d'abord un « acte de communication » qui fait une « place au mort » en même temps qu'il est un « moyen de fixer une place aux vivants »²³. Ainsi considérée, la « Préface

²¹ Michelet, *Histoire de France*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, 1974, p. 613-614.

²² Dans la leçon inaugurale de son cours à la Sorbonne, parue sous forme d'article le 15 janvier 1834 dans la *Revue des Deux Mondes*, Michelet adopte une posture comparable : « Quels que soient nos doutes, nos incertitudes, dans ces âges de transition, croyons fermement au progrès, à la science, à la liberté. Marchons hardiment sur cette terre, elle ne nous manquera pas ; la main de Dieu ne lui manque pas à elle-même. Nous sommes toujours, croyez-le bien, environnés de la Providence. » (« Histoire moderne. Le XV^e siècle », *Revue des Deux Mondes*, 1834, t. 1, p. 197.)

²³ « Le rangement des absents est l'envers d'une normativité qui vise le lecteur vivant et qui instaure une relation didactique entre le destinataire et le destinataire. », *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1975, p. 139.

testamentaire » constitue un geste historiographique à visée auto-énonciative ; Chateaubriand s’y présente sous les dehors cérémonieux du « dernier historien »²⁴ de son temps :

Je n’ai plus autour de moi que quatre ou cinq contemporains d’une longue renommée. [...] La France n’a presque plus rien de son passé si riche ; elle commence une autre ère : je reste pour enterrer mon siècle, comme le vieux prêtre qui, dans le sac de Béziers, devait sonner la cloche avant de tomber lui-même, lorsque le dernier citoyen aurait expiré²⁵.

La posture énonciative de Chateaubriand n’est pas celle de Michelet. Le mémorialiste, contrairement à l’historien, ne prétend guère ranimer un passé enfoui. Son rôle n’est pas de *faire parler* la communauté des morts pour la ramener à la vie, mais de *jouer au mort*, un mort dont la mémoire singulière prend valeur d’histoire collective. Chateaubriand ajoute :

J’ai mis à composer ces *Mémoires* une prédilection toute paternelle ; je désirerais pouvoir ressusciter à l’heure des fantômes pour en corriger les épreuves ; *les morts vont vite*²⁶.

Seul rescapé d’une ère qui s’éteint, Chateaubriand demeure finalement incapable, quoiqu’il le désire, de ranimer le passé dans une histoire vivante. Les *Mémoires* qu’il entreprend d’écrire n’ont pas pour objectif de redonner vie au passé ; leur fonction symbolique est plutôt d’offrir aux « fantômes » (mais lesquels, au juste ?) une sépulture. Et de ce point de vue, l’écriture de l’histoire, chez lui, marque une nette différence avec celle de Michelet. Le point d’origine des *Mémoires* s’inscrit sous le signe de la vanité et de l’acte funéraire, alors que l’*Histoire de France*, elle, est toute orientée vers la vie²⁷. Tout se passe comme si Chateaubriand déplaçait mot pour mot, image par image, le registre et les motifs employés par Michelet.

Cette opposition entre Chateaubriand et Michelet n’est ni une simple coïncidence, ni une pure question symbolique. Elle est le signe de la position divergente que Chateaubriand adopte face à de nombreux historiens français autour de 1830. Une telle divergence apparaissait déjà dans les *Études historiques*, dans lesquelles Chateaubriand s’en prenait aux orientations scientifiques de « l’école historique moderne de la France ». Elle revient ici sous la forme d’un chassé-croisé avec Michelet, un chassé-croisé qui se répercute au sein de la *Revue des Deux Mondes*, puisque la préface de Chateaubriand y côtoie, entre autres, les travaux de Michelet et de Thierry. La conception de l’histoire que l’auteur

²⁴ C’est la formule qu’il emploie dans la préface du *Voyage en Amérique*, parue dans le sixième volume des *Œuvres complètes* en 1827. Voir *Œuvres romanesques et voyages*, t. 1, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », p. 663.

²⁵ Chateaubriand, « Préface testamentaire », p. 637.

²⁶ *Ibid.*, p. 639.

²⁷ La pensée de Michelet rejoint en cela les aspirations historiographiques d’Augustin Thierry. Dans la première de ses « Nouvelles lettres sur l’histoire de France », parue dans la *Revue des Deux Mondes* en 1833, ce dernier déclare : « J’apporterai un soin minutieux à étudier et à suivre, dans toutes ses phases, la destinée des personnages historiques, et je tâcherai de donner à ceux que l’histoire moderne a le plus négligés, de la réalité et de la vie. » (t. 2, p. 258)

propose dans sa « Préface testamentaire » inverse celles que promeuvent ces historiens, qui publient dans cette même revue.

La place des lecteurs

Mais il y a plus. Ce décalage entre Chateaubriand et les historiens de 1830, et dont la « Préface testamentaire » est le symptôme, éclaire aussi un aspect important de l'œuvre de l'auteur : le passage qu'elle opère de l'histoire à l'autobiographie, ou, plus concrètement, des *Études historiques* aux *Mémoires d'outre-tombe*.

Les *Études historiques* paraissent en 1831. Dans l'avant-propos de cet ouvrage, Chateaubriand s'explique sur les raisons qui le poussent à faire ses adieux à l'histoire. Il déclare que son travail d'historien est en quelque sorte voué à l'échec, parce qu'il n'entre pas dans les normes de l'historiographie contemporaine :

Le plus long et le dernier travail de ma vie, celui qui m'a coûté le plus de recherches, de soins et d'années, celui où j'ai peut-être remué le plus d'idées et de faits, paraît lorsqu'il ne peut trouver de lecteurs ; c'est comme si je le jetais dans un puits où il va s'enfoncer sous l'amas des décombres²⁸.

Dans ses *Études historiques*, l'écrivain opte ainsi volontairement pour une démarche historiographique décalée par rapport aux ambitions des historiens contemporains. L'auteur affirme même que, selon lui, la meilleure manière d'écrire l'histoire n'est pas de suivre uniquement la voie d'une *discipline historique* ou d'un savoir fondé sur une méthode et un attachement à la vérité matérielle, mais bien de pratiquer un mélange des genres – ce qui, pour des historiens de profession, peut évidemment apparaître comme une erreur :

Réunir la gravité de l'Histoire à l'intérêt du Mémoire, être à la fois Thucydide et Plutarque, Tacite et Suétone, Bossuet et Froissard [*sic*], et asseoir les fondements de son travail sur les principes généraux de l'école moderne, quelle merveille ! Mais à qui le ciel a-t-il jamais départi cet ensemble de talents dont un seul suffirait à la gloire de plusieurs hommes ? Chacun écrira donc comme il voit, comme il sent ; vous ne pouvez exiger de l'historien que la connaissance des faits, l'impartialité des jugements et le style, s'il peut²⁹.

Chateaubriand semble ici concevoir l'idéal d'une histoire qui se développe selon des exigences variables. Cet idéal a même l'apparence d'un *engagement poétique*. L'auteur pose comme horizon historiographique une écriture de l'histoire qui suppose, en dehors de la « connaissance des faits », une implication de l'historien dans son ouvrage. L'important est de fournir la garantie de sa *singularité* : « Chacun écrira donc comme il voit, comme il sent ». En réaction aux historiens contemporains, Chateaubriand revendique une écriture de l'histoire qui mêle le savoir à l'expérience de l'historien : « Réunir la gravité de l'Histoire à l'intérêt du Mémoire », cela signifie bien se diriger vers une écriture subjective de l'histoire.

²⁸ Chateaubriand, « Avant-propos » des *Études historiques*, *Œuvres complètes*, Ladvocat, 1831, vol. 1, p. 2-3.

²⁹ *Ibid.*, p. xlviiii.

L'adieu à l'histoire proclamé dans l'avant-propos des *Études historiques* n'en est donc pas vraiment un. Il serait plutôt, selon les termes de Charles Magnin, la « promesse d'un retour »³⁰ sur la scène littéraire. Le geste de réflexion inauguré par les *Études historiques*, les *Mémoires d'outre-tombe* le répéteront, mais en plaçant cette fois Chateaubriand mémorialiste au cœur de l'histoire et du récit historique. Ils apparaîtront comme le moyen de mettre en œuvre cet idéal d'une historiographie ouverte au mélange des genres et indexée sur l'exemplarité et la singularité de l'écrivain. C'est du moins ainsi que le projet de Chateaubriand est reçu par la critique dès 1834³¹. Au moment où l'écrivain publie sa « Préface testamentaire », il a déjà amorcé la promotion de ses *Mémoires* en en donnant plusieurs lectures dans le cadre de soirées organisées à l'Abbaye-aux-Bois. Plusieurs critiques de l'époque rendent compte de ces lectures comme d'une actualité brûlante dans le monde des lettres à Paris³². C'est notamment le cas de Jules Janin, qui, bien que n'ayant pas assisté à ces lectures, en donne quand même un compte rendu dans la *Revue de Paris*. Son article, publié le 9 mars 1834 sous le titre « Les mémoires de M. de Chateaubriand », est intéressant dans la mesure où il appréhende les *Mémoires* comme un ouvrage d'histoire :

L'histoire a pris toutes les formes de tous les peuples du monde : ce fut un poème chez les Grecs, ce fut un discours chez les Romains, ce fut une légende de sacristie ou un prologue d'opéra chez nos aïeux ; aujourd'hui qu'il n'y a plus ni poésie, ni éloquence, ni croyances, ni royauté ; aujourd'hui que toutes choses sont dans le vague, que tous les principes sont remis en question, [...] il n'y a plus vraiment qu'une manière d'écrire l'histoire, c'est d'avoir été un homme, d'avoir beaucoup fait et beaucoup vu, d'avoir été vu aussi, d'être vieux, d'être estimé par quelque qualité ou mieux encore par quelque défaut ; d'avoir été comme l'histoire, tantôt haut, tantôt bas [...]. Un homme ainsi placé, qui sait écrire, [...] est alors le maître d'écrire, non pas l'histoire de son temps, [...] mais d'écrire l'histoire de sa vie qui a été la vie de tous les hommes de son temps. Voilà comment M. de Chateaubriand, en ne croyant écrire que ses *Mémoires*, aura écrit en effet l'histoire du dix-neuvième siècle, ni plus ni moins³³.

Janin réinscrit les *Mémoires* de Chateaubriand dans une brève et sommaire histoire de l'histoire. Il décrit ce projet autobiographique non seulement comme un rempart à la dissolution de « principes » stylistiques, moraux et politiques, mais aussi comme la seule histoire possible. Il insiste tout particulièrement (et sans scrupule) sur la nécessaire exemplarité que doit revêtir le mémorialiste pour prétendre écrire l'histoire de son époque :

³⁰ Charles Magnin, « Études ou Discours historiques par M. de Chateaubriand », *Le National*, 11 mai 1831, repris dans *Causeries et méditations historiques et littéraires*, Paris, Benjamin Duprat, 1843, t. 1, p. 440

³¹ Sur le contexte de publication de la « préface testamentaire », voir Berchet, *Chateaubriand*, Paris, Gallimard, coll. « Biographies », 2012, p. 857-861.

³² L'année 1834, année Chateaubriand : le 9 mars, Jules Janin publie dans la *Revue de Paris* un article sur ces lectures des *Mémoires* de Chateaubriand ; le 15 avril, Sainte-Beuve publie dans la *Revue des Deux Mondes* un article qui prolonge et complète la « préface testamentaire » publiée le 15 mars dans la même revue ; le 27 avril, Edgar Quinet en fait lui aussi un commentaire élogieux dans un article de la *Revue de Paris* qui fait suite à celui de Jules Janin ; les 5 mai et 5 juin, Alfred Nettement publie deux articles sur les *Mémoires* de Chateaubriand dans l'*Écho de la Jeune France* ; enfin, durant l'été 1834, paraît, sous la direction d'Édouard Mennechet, un recueil de tous les articles et les fragments sur les *Mémoires* de Chateaubriand.

³³ Jules Janin, « Les Mémoires de Chateaubriand », *Revue de Paris*, vol. 3, mars 1834, p. 113-114.

ce dernier doit être « un homme », « comme l'histoire », et sa vie doit être représentative de la vie de « tous les hommes de son temps ». Cette fusion de l'écriture de soi et de l'écriture de l'histoire que revendique Janin rejoint, d'une certaine façon, la fusion des mémoires et de l'histoire que Chateaubriand appelait de ses vœux dans les *Études historiques*. Elle est également saluée par Edgar Quinet, qui, dans un article faisant suite à celui de Janin, déclare que « c'est le caractère [des *Mémoires*] de mêler incessamment la poésie, la biographie, l'histoire et la nature³⁴. »

Il semble donc que les *Mémoires d'outre-tombe* prolongent et réinvestissent les conceptions de l'histoire exposées dans les *Études historiques*. Je dirais même, au risque de forcer le trait, que ce projet est un moyen, pour Chateaubriand, de pallier l'échec que furent ses *Études historiques*. On se souvient en effet que l'auteur regrettait que cet ouvrage ne trouve aucun lecteur lors de sa parution. Les *Mémoires* peuvent alors être conçus comme une œuvre en quête de nouveaux lecteurs, comme une œuvre qui, parce qu'elle réunit des genres divers, s'ouvre du même coup à un lectorat diversifié. N'est-ce pas ainsi que Chateaubriand les a lui-même conçus ? Dans une lettre de 1834 à Édouard Mennechet, l'auteur déclare en effet :

Tel livre de mes *Mémoires* est un voyage, tel autre est une aventure privée, tel autre s'élève à la poésie, tel autre un récit général, une correspondance intime, le détail d'un congrès, le rendu compte d'une affaire d'État, une peinture de mœurs, une esquisse de salon, de club, de cour, etc. Tout n'est donc pas adressé aux mêmes lecteurs, et, dans cette variété, un sujet fait passer l'autre³⁵.

Les *Mémoires d'outre-tombe* sont un ouvrage pluriel qui ne s'adresse pas à un seul public. Leur caractère historiographique, parce qu'il est condensé dans la personne du mémorialiste, apparaît finalement comme un aspect *parmi d'autres* d'une œuvre ouverte : il s'agit bien de raconter l'histoire d'une époque à travers la vie d'un homme, mais en insistant en même temps sur la diversité des expériences vécues. Le ressaisissement de l'individualité dans la pluralité devient ainsi, après les *Études historiques*, le moyen, pour Chateaubriand, de continuer à faire de l'histoire sans s'engager dans la voie des sciences historiques naissantes.

L'importance d'un lectorat hétérogène apporte ainsi une réponse à la question de la place de la « Préface testamentaire » dans la *Revue des Deux Mondes*. Cette préface annonce

³⁴ « Une lecture à l'Abbaye-aux-Bois. Les Mémoires de Chateaubriand », *Revue de Paris*, vol. 4, 1834, p. 207. Peu avant leur parution officielle, en 1849, les *Mémoires* seront perçus comme un véritable brouillage des genres, ainsi qu'en témoignent ces lignes de Louis de Loménie : « Si l'on demandait maintenant à quelle catégorie, à quelle famille de productions littéraires appartiennent les *Mémoires* de M. de Chateaubriand, nous serions fort embarrassé pour répondre à la question. Nous avons beau chercher dans le passé, nous ne trouvons aucun monument à l'aide duquel nous puissions donner une idée même approximative d'un ouvrage tout-à-fait à part, sans précédents, et dans lequel se mélangent, se fondent harmonieusement toutes les formes de composition imaginables, tous les genres, tous les styles. C'est de l'histoire dans toute sa majesté, y compris même ce qu'on appelle aujourd'hui la *philosophie de l'histoire* ; c'est de la biographie, c'est de la polémique, c'est de la poésie en prose dans toutes ses variétés, depuis le dithyrambe jusqu'à l'épique ou l'idylle ; c'est de la fantaisie, c'est de la rêverie, c'est une galerie de tableaux de genre, de portraits et de marines ; c'est aussi une suite de magnifiques paysages, c'est de la satire la plus mordante ; enfin, il y a même un peu de caricature, et de la meilleure. » (« Chateaubriand et ses Mémoires », *Revue des Deux Mondes*, t. 23, 1848, p. 139)

³⁵ Chateaubriand, « À Édouard Mennechet », 21 avril 1834, *Correspondance générale*, t. IX, 1831-1835, p. 322.

la publication posthume de l'œuvre majeure de Chateaubriand, en même temps qu'elle prépare sa réception. La *Revue des Deux Mondes*, comme lieu de publication qui mêle des écritures multiples, apparaît précisément comme un cadre privilégié pour ouvrir les *Mémoires d'outre-tombe* à une variété de lecteurs. La revue s'adresse à un public composé d'historiens, de romanciers, de voyageurs, d'antiquaires, bref, de savants de tous horizons. Par ailleurs, le choix de cette revue éclaire aussi les conceptions de l'écriture historique de soi et de la mort que Chateaubriand développe dans sa « Préface testamentaire ». Elle devient un espace où Chateaubriand cherche à se faire une place aux côtés, ou plutôt à côté d'historiens qui, comme Michelet, conçoivent autrement que lui leurs rapports au passé.